



DROIT À L'IMAGE :

LA DÉTERMINATION DE L'UNSA POLICE ENTENDUE !

A de nombreuses reprises, l'UNSA POLICE a demandé à ce que les visages des policiers en intervention soient floutés dans les médias ainsi que sur les réseaux sociaux.

Notre demande est justifiée par de nombreuses diffusions de photos ou de vidéos de nos collègues accompagnées de menaces, d'insultes, d'identification des proches.

Nos collègues ont droit au respect de leur vie privée!

Le Ministre de l'Intérieur s'est déclaré favorable à cette mesure.

Lors de la cérémonie de clôture du 9^{ème} congrès de l'UNSA POLICE, Gérald DARMANIN a annoncé qu'il défendrait cette proposition devant le Parlement.



L'UNSA Police plaide pour une évolution du droit à l'image tendant à renforcer la protection fonctionnelle de nos collègues policiers.



UNSA Police : Pour défendre tous les policiers